



HAL
open science

Remarques sur la Préface de Flaubert aux Dernières chansons de Louis Bouilhet éditée par Gisèle Séginger

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Remarques sur la Préface de Flaubert aux Dernières chansons de Louis Bouilhet éditée par Gisèle Séginger. 2022. halshs-03809913

HAL Id: halshs-03809913

<https://shs.hal.science/halshs-03809913>

Submitted on 11 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GLALICEUR

numéro 66

le 10 octobre 2022

Groupe de recherche
sur la **L**Angue et la **L**ittérature françaises
du **C**entre et d'**aillEURs**
(Tokyo)

contact : glaliceur2019@gmail.com

Remarques sur la Préface de Flaubert aux *Dernières chansons* de Louis Bouilhet éditée par Gisèle Séginger

Takeshi MATSUMURA

Flaubertienne internationalement connue et membre senior de l'Institut Universitaire de France, Gisèle Séginger a publié en 2021 le quatrième tome des *Œuvres complètes* de Flaubert dans la Bibliothèque de la Pléiade¹. L'ouvrage contient, outre *L'Éducation sentimentale* de 1869, différents textes moins connus, dont la Préface aux *Dernières chansons*, *Poésies posthumes* de Louis Bouilhet², recueil paru en 1872³. Comme l'éditrice le souligne dans sa notice, c'est « un texte unique », car notre auteur « n'avait jusque-là jamais signé ni critiques ni préfaces, pour des raisons éthiques et esthétiques⁴ ». Quand elle se sert du verbe *signer* et non pas *publier*, c'est peut-être en se référant implicitement à l'article « Causerie sur la Librairie nouvelle » que Flaubert a glissé sous le nom d'Arthur dans le numéro 585 de mai 1854 des *Modes parisiennes* et que l'on peut lire dans l'édition procurée par Anne Herschberg Pierrot⁵. Dans le volume de la Pléiade, la Préface est publiée avec une longue Notice, une Bibliographie – où est pourtant omise la version électronique réalisée en 2012 par Marie-Paule Dupuy⁶ pour le Centre Flaubert de l'Université de Rouen –, une Note sur le texte, un relevé de variantes et plus de quatre-vingt-dix notes. Les lecteurs peuvent donc s'instruire avec confiance de la signification de ce « texte unique », de son élaboration laborieuse et de différentes allusions qu'il contient et qui leur auraient échappé sans l'aide des remarques méticuleuses de l'éditrice. Celles-ci seront utiles même pour les flaubertiens chevronnés, parce qu'elles ne se contentent pas de répéter ce que connaissait tout le monde.

¹ Gustave Flaubert, *Œuvres complètes*, t. IV, 1863-1874, *Édition établie par Gisèle Séginger, avec la collaboration de Philippe Dufour et Roxane Martin*, Paris, Gallimard, 2021 (tirage du 15 avril 2021), Bibliothèque de la Pléiade. Je désigne cette publication par *OC IV*. Dans les citations, sauf indication contraire c'est moi qui souligne.

² *Ibid.*, p. 637-657.

³ *Dernières chansons, Poésies posthumes* de Louis Bouilhet avec une préface par Gustave Flaubert, Paris, Michel Lévy frères, 1872 (= *Dernières chansons*).

⁴ *OC IV*, p. 1175.

⁵ Voir son édition et présentation sur le site de l'Institut des textes et manuscrits modernes (<http://www.item.ens.fr/articles-en-ligne/flaubert-journaliste-presentation/> ; consulté le 10 octobre 2022) et son article « Article signé Arthur : “Causerie sur la Librairie nouvelle” » dans le *Dictionnaire Gustave Flaubert sous la direction d'Éric Le Calvez*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 97-98.

⁶ Texte saisi en juin 2012 selon l'indication de l'ancien site du Centre Flaubert de l'Université de Rouen (https://flaubert-v1.univ-rouen.fr/oeuvres/preface_bouilhet.php ; consulté le 10 octobre 2022), mais sauf erreur de ma part, cette précision me semble avoir disparu dans la version du nouveau site Gustave Flaubert (<https://flaubert.univ-rouen.fr/œuvres/œuvres-publiées/préface-aux-dernières-chansons-de-louis-bouilhet/> ; consulté le 10 octobre 2022). Curieuse régression...

Quel est le texte de base ? Gisèle Séginger nous l'apprend à la fin de sa Note sur le texte : « Le recueil de Louis Bouilhet *Dernières chansons*, précédé de la Préface de Flaubert, a été publié en janvier 1872 chez Michel Lévy. *Notre texte a été établi à partir de cette édition*⁷. »

Malgré cette déclaration qui ne laisse aucune ambiguïté, l'édition contient des passages qui ne manquent pas de nous embarrasser. Prenons comme exemple la note finale à laquelle Flaubert se réfère dans la première note de la troisième section, plus précisément le quatrain de Louis Bouilhet sur Victor Hugo qui y est cité. Le voici d'abord d'après l'édition des *Dernières chansons* parue en 1872 :

A VICTOR HUGO, ACADÉMICIEN
O triste ambition que la grandeur nous donne :
Du plus vaste génie un hochet est l'écueil.
Le géant d'Austerlitz se baissa jusqu'au trône,
Hugo jusqu'au fauteuil.
(Septembre 1841.⁸)

La version qui figure dans la Pléiade présente quatre petites divergences par rapport à celle que je viens de citer :

À VICTOR HUGO, ACADÉMICIEN
Ô triste ambition que la grandeur nous donne !
Du plus vaste génie un hochet est l'écueil :
Le géant d'Austerlitz se baissa jusqu'au trône,
Hugo jusqu'au fauteuil.
(Septembre 1841.⁹)

L'ajout des accents sur les majuscules *A* et *O* a été probablement fait selon les directives de la collection, parce que l'éditrice a « suivi les principes typographiques de la collection » ainsi qu'elle l'a dit dans sa « Note sur la présente édition¹⁰ ». En revanche, pour quelle raison a-t-elle modifié la ponctuation des deux premiers vers ? La version originale,

⁷ *OC IV*, p. 1188 ; le titre est souligné par l'éditrice, le reste l'est par moi.

⁸ *Dernières chansons*, p. 331.

⁹ *OC IV*, p. 657.

¹⁰ *Ibid.*, p. XX : « Comme dans les volumes précédents, nous avons suivi les principes typographiques de la collection. » Dans sa « Note sur la présente édition », elle ne parle ni de *normaliser* ni de *moderniser*. Claudine Gothot-Mersch était plus explicite dans ses éditions, voir Gustave Flaubert, *Œuvres de jeunesse, Œuvres complètes*, t. I, *Édition présentée, établie et annotée par* Claudine Gothot-Mersch et Guy Sagnes, Paris, Gallimard, 2001, Bibliothèque de la Pléiade, p. LXXVII : « Selon les principes de la collection, nous normalisons et modernisons l'orthographe, dans le texte et dans les scénarios, les brouillons, les variantes. » ; *Id.*, *Œuvres complètes*, t. II, 1845-1851, *Édition publiée sous la direction de* Claudine Gothot-Mersch, Paris, Gallimard, 2013, Bibliothèque de la Pléiade, p. XII ; *Id.*, *Œuvres complètes*, t. III, 1851-1862, *Édition publiée sous la direction de* Claudine Gothot-Mersch, Paris, Gallimard, 2013, Bibliothèque de la Pléiade, p. XVI. La formule laconique de *OC IV* se retrouve dans Gustave Flaubert, *Œuvres complètes*, t. V, 1874-1880, *Édition établie par* Stéphanie Dord-Crouslé, Anne Herschberg Pierrot, Jacques Neefs et Pierre-Louis Rey, Paris, Gallimard, 2021, Bibliothèque de la Pléiade, p. XX. Cette concision récente marque-t-elle un progrès scientifique ?

avec un deux-points à la première ligne et un point à la deuxième, était-elle si illisible qu'elle avait besoin d'être amendée ? Elle ne me paraît pas si obscure. On ne peut pas savoir comment elle a été perçue par ceux qui ont édité la Préface dans l'édition de Louis Conard¹¹ et dans celle du Club de l'honnête homme¹² ainsi que par Maurice Nadeau¹³ et par Marie-Paule Dupuy¹⁴, puisque pour des raisons inconnues ils n'ont pas transcrit la citation du quatrain. Par contre, Luc Decaunes qui a reproduit le quatrain dans son anthologie *La poésie parnassienne de Gautier à Rimbaud*¹⁵ n'y est pas intervenu. La ponctuation adoptée par Gisèle Séginger s'avère identique à la leçon qui figure dans l'édition de la Préface procurée en 1994 par Alan Raitt¹⁶. Est-ce une coïncidence ? Les deux spécialistes ont-ils abouti indépendamment à une même conclusion ? Ou plutôt l'une a-t-elle imité l'autre sans le dire ?

Un autre cas inquiétant se trouve dans le quatorzième alinéa de la troisième section de la Préface, où Flaubert parle des fluctuations de la mode. Après celle du beau langage, on est passé à la passion furieuse vers 1830, puis à une action rapide, ensuite à la thèse et à la rage des traits d'esprit. La vogue la plus récente est décrite dans l'édition originale de la manière suivante : « [...] et maintenant toute faveur semble acquise à la reproduction des plus niaises vulgarités¹⁷. » Dans cette version, l'adverbe *maintenant* n'est suivi d'aucun signe de ponctuation. L'édition de Louis Conard¹⁸, celle de Maurice Nadeau¹⁹ et celle du Club de l'honnête homme²⁰ n'ont pas modifié le texte. En revanche, Alan Raitt²¹ l'a fait suivre par une virgule. Et cette modification se retrouve chez Marie-Paule Dupuy²² et Gisèle Séginger²³. Est-ce par hasard que les trois éditeurs ont abouti à la même « correction » ? Ou chacune des deux dernières a-t-elle recopié l'édition d'Exeter ? Ou bien l'éditrice de 2021 a-t-elle imité la version électronique du Centre Flaubert réalisée en 2012 qui avait suivi la version de 1994 ? Quelle que soit la raison de cette coïncidence, on peut se demander si la virgule est vraiment nécessaire. Son absence risquerait-elle d'induire les lecteurs en erreur ?

¹¹ *Œuvres complètes de Gustave Flaubert, Correspondance, Quatrième série (1869-1880)*, Paris, Louis Conard, 1910, p. 445-459.

¹² *Œuvres complètes de Gustave Flaubert*, t. XII, *Œuvres diverses, fragments et ébauches, correspondance*, Paris, Club de l'honnête homme, 1974, p. 37-51.

¹³ *Les Œuvres de Gustave Flaubert*, t. XIV, *Correspondance 1871-1873, Préface aux « Dernières Chansons », Lettre au Conseil municipal de Rouen, Préface et notes de Maurice Nadeau*, Lausanne, Rencontre, 1965, p. 489-509.

¹⁴ Voir les sites cités dans la note 6.

¹⁵ Paris, Seghers, 1977, p. 96.

¹⁶ Gustave Flaubert, *Pour Louis Bouilbet*, Edited by Alan Raitt, Exeter, University of Exeter Press, 1994, p. 37.

¹⁷ *Dernières chansons*, p. 24.

¹⁸ *Op. cit.*, p. 455.

¹⁹ *Op. cit.*, p. 503.

²⁰ *Op. cit.*, p. 47.

²¹ *Op. cit.*, p. 32.

²² Voir les sites cités à la note 6.

²³ *OC IV*, p. 651.

La proposition me paraît assez limpide dans son état initial pour nécessiter une intervention.

Il y a un cas où l'édition de la Pléiade qui n'a pas suivi celle de 1994 s'est conformée à la saisie de 2012. Il se lit dans le dix-septième alinéa de la quatrième section de la Préface, qui énumère ce qui ne plaisait pas à Louis Bouilhet. Voici le paragraphe d'après la publication originale :

Beaucoup d'élégances lui étaient absolument étrangères, telles que l'idolâtrie du XVII^e siècle, l'admiration du style de Calvin, le gémissement continu sur la décadence des arts. Il respectait fort peu M. de Maistre. Il n'était pas ébloui par Proud'hon²⁴.

L'édition de Louis Conard²⁵, celle de Maurice Nadeau²⁶, celle du Club de l'honnête homme²⁷ comme celle d'Alan Raitt²⁸ ont jugé acceptable la leçon « l'idolâtrie du XVII^e siècle », qu'elles ont conservée. En s'opposant à ses prédécesseurs, Marie-Paule Dupuy a transcrit « l'idolâtrie du XVIII^e siècle²⁹ » et cette nouvelle leçon se retrouve telle quelle chez Gisèle Séginger³⁰. D'où vient cette innovation ? Louis Bouilhet disait-il son aversion du XVIII^e siècle dans une de ses lettres à Flaubert ? Je n'ai trouvé aucun passage pertinent dans l'édition de sa correspondance procurée par Maria Luisa Cappello³¹. Sans doute ai-je mal cherché. Puisque la leçon primitive ne semble pas être une faute évidente, Marie-Paule Dupuy aurait dû dire pourquoi elle est intervenue, quoique, peut-être selon les principes de la collection, sa transcription ne soit accompagnée d'aucun commentaire. Et puisque les ouvrages de la Bibliothèque de la Pléiade sont en général abondamment annotés, Gisèle Séginger aurait pu nous expliciter dans une petite note les raisons qui l'ont amenée à rejeter le « XVII^e siècle » au profit du « XVIII^e siècle ». Aurait-elle « corrigé » sciemment la publication de 1872 ou suivi mécaniquement la version électronique du Centre Flaubert ? Je suis tenté d'y voir un recopiage tacite, car ce n'est pas une pratique si rare : certains éditeurs qui prétendent remonter à l'édition originale se bornent à reproduire celle procurée par leurs prédécesseurs³².

²⁴ *Dernières chansons*, p. 31.

²⁵ *Op. cit.*, p. 458.

²⁶ *Op. cit.*, p. 507.

²⁷ *Op. cit.*, p. 50.

²⁸ *Op. cit.*, p. 35.

²⁹ Voir les sites cités à la note 6.

³⁰ *OC IV*, p. 654.

³¹ Louis Bouilhet, *Lettres à Gustave Flaubert, Texte établi, présenté et annoté par Maria Luisa Cappello*, Paris, CNRS Éditions, 1996 (= *BouilhetLettresFlaubert*).

³² Voir mes articles « *Le Neveu de Rameau* édité par Pierre Chartier : quelques remarques philologiques », dans *Fracas*, 40, 2016, p. 1-8 ; « Un coup de dés dans *Racine et Shakespeare* de Michel Crouzet », dans *Glaliceur*, 38, 2021, p. 1-20 ; « Tel maître, telle disciple : sur la *Vie de Rossini* éditée par Suzel Esquier », *ibid.*, 41, 2021, p. 1-9 ; « Sauf le respect que je dois à la compagnie... : sur l'*Histoire de la peinture en Italie* éditée par Victor Del

On peut se demander d'ailleurs s'il ne s'agissait pas d'une simple coquille. Dans sa saisie de 2012, Marie-Paule Dupuy pour qui les chiffres romains n'étaient peut-être pas très familiers aurait confondu le « XVII^e siècle » et le « XVIII^e siècle », à moins qu'elle n'ait glissé exprès cette erreur afin que ceux qui lui volent son texte électronique puissent être convaincus facilement de fraude. Mais concernant la Pléiade, l'hypothèse d'une coquille me semble par trop blasphématoire, puisque nous avons affaire à une publication qui paraît vouloir être sérieuse, due à une grande spécialiste et à une maison d'édition prestigieuse. Toutefois elle ne sera pas tout à fait à exclure, si l'on se rappelle qu'Antoine Compagnon et ses collaborateurs se sont trompés de chiffre romain dans leur récente édition des *Essais* de Proust³³. Si l'on suppose donc que Gisèle Séginger est plus attentive que ses collègues proustiens, ce cas et les autres passages problématiques que j'ai évoqués plus haut me semblent suggérer que pour établir son texte, elle a pris comme base non pas l'édition originale de 1872, mais la version électronique de 2012 en la complétant pour la note finale celle procurée par Alan Raitt en 1994.

Naturellement, la publication de 2021 ne manque pas de nouveautés. Une d'entre elles mérite en particulier de retenir notre attention. Elle se trouve dans une note sur un alinéa de la deuxième section de la Préface sur deux publications du poète. Citons d'abord le paragraphe d'après la version de 1872 :

Sa connaissance profonde du latin (il écrivait dans cette langue presque aussi facilement qu'en français) lui inspira quelques-unes des pièces romaines qui sont [p. 13] dans *Festons et Astragales* ; puis le poème de *Melaenis* publié par la *Revue de Paris*, à la veille du coup d'État³⁴.

Ce paragraphe se lit dans l'édition de 2021 sous la forme suivante :

Sa connaissance profonde du latin (il écrivait dans cette langue presque aussi facilement qu'en français) lui inspira quelques-unes des pièces romaines qui sont dans *Festons et astragales* ; puis le poème de *Melaenis* publié par la *Revue de Paris*, à la veille du coup d'État³⁵.

On voit que l'éditrice a « suivi les principes typographiques » de la Pléiade en modernisant la graphie du mot *poème*. Peut-être est-ce la même norme qui l'a conduite à remplacer la majuscule *Astragales* par la minuscule dans le titre du recueil *Festons et Astragales*, quoi que ce ne fût pas le choix de ses prédécesseurs ainsi que l'on peut le constater en

Litto », *ibid.*, 47, 2022, p. 1-18 ; « Désinvolture ou imposture ? Sur quelques éditions modernes des *Cent Contes drolatiques* », *ibid.*, 65, 2022, p. 1-10.

³³ Voir mon article « *Le rude et farouche XX^e siècle* – sur les *Essais* de Proust publiés par Antoine Compagnon », dans *Glaliceur*, 62, 2022, p. 1-13.

³⁴ *Dernières chansons*, p. 12-13 ; titres soulignés par l'auteur.

³⁵ *OC IV*, p. 644 ; titres soulignés par l'auteur.

consultant l'édition de Louis Conard³⁶, celle de Maurice Nadeau³⁷, celle du Club de l'honnête homme³⁸, celle d'Alan Raitt³⁹ et celle de Marie-Paule Dupuy⁴⁰. Pour quelle raison a-t-elle alors introduit une troisième divergence, qui consiste à substituer *Melaenis* à *Melœnis* ? Pour répondre à la question, il ne serait pas superflu de se reporter à sa note 33, qui est conçue ainsi :

Le recueil *Festons et astragales* parut en 1858. – « Meloenis, conte romain », dédié à Flaubert, parut dans la *Revue de Paris* du 1^{er} novembre 1851, grâce à Du Camp, mais passa inaperçu à cause des circonstances politiques. Il est repris en volume en 1857 chez Michel Lévy, avec la graphie *Melaenis*. Il s'agit d'un poème de transition dont la strophe de six vers à rimes triplées est encore romantique, ainsi que le mélange du grotesque et du sérieux⁴¹.

Ce commentaire de l'éditrice nous apprend donc que lors de la publication initiale en 1851, l'œuvre était intitulée « Meloenis, conte romain », tandis que six ans plus tard, elle a pris le titre de *Melaenis* chez Michel Lévy⁴². En partant de ces renseignements, on peut se demander si dans la Préface de Flaubert aux *Dernières chansons* il est légitime de remplacer *Melœnis* par *Melaenis*, puisque l'écrivain parle de la publication dans la *Revue de Paris* et non pas de celle de 1857. Selon quel principe cette modification a-t-elle été adoptée ? La « Note sur la présente édition » de Gisèle Séginger ne dit rien sur le traitement des titres et des noms propres. Si elle avait précisé que pour le titre elle se conformait à la dernière publication d'une œuvre, on comprendrait son choix de *Melaenis*. Ou bien a-t-elle considéré que le texte de la Préface était erroné et par conséquent y est-elle intervenue pour « corriger » *Melœnis* ? Ou encore a-t-elle suivi le texte procuré par Louis Conard⁴³, Maurice Nadeau⁴⁴, le Club de l'honnête homme⁴⁵, Maurice Raitt⁴⁶ ou Marie-Paule Dupuy⁴⁷ ? Quel est alors son texte de base ?

Pour en avoir le cœur net, il ne serait pas inutile de consulter la *Revue de Paris* du 1^{er} novembre 1851⁴⁸, où le titre, avec dédicace, est imprimé comme il suit :

³⁶ *Op. cit.*, p. 449.

³⁷ *Op. cit.*, p. 495.

³⁸ *Op. cit.*, p. 41.

³⁹ *Op. cit.*, p. 27.

⁴⁰ Voir les sites cités à la note 6.

⁴¹ OC IV, p. 1195.

⁴² MELÆNIS, *conte romain*, par Louis Bouilhet, Paris, Michel Lévy frères, 1857. L'ouvrage est disponible sur Gallica (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54642951> ; consulté le 10 octobre 2022).

⁴³ *Op. cit.*, p. 449.

⁴⁴ *Op. cit.*, p. 495.

⁴⁵ *Op. cit.*, p. 41.

⁴⁶ *Op. cit.*, p. 27.

⁴⁷ Voir les sites cités à la note 6.

⁴⁸ Disponible sur Gallica (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5752858n> ; consulté le 10 octobre 2022).

MELŒNIS

CONTE ROMAIN

A GUSTAVE FLAUBERT

Et dans le texte, le personnage est appelé *Melœnis* comme on le voit dans les vers suivants, dont l'image est tirée du Chant premier, page 94 :

**Solide, en faut-il plus aux femmes? « On m'appelle
« Melœnis, j'ai vingt ans et je t'aime, » dit-elle.
Pour Paulus, il nageait dans le ravissement.**

Quand le conte a été publié en volume en 1857, la page de titre nous montre une nouvelle leçon :

MELÆNIS

CONTE ROMAIN .

Et les vers cités du Chant premier se présentent à la page 22 de la manière suivante :

**Solide, en faut-il plus aux femmes? « On m'appelle
» Melænis, j'ai vingt ans et je t'aime, » dit-elle.
Pour Paulus, il nageait dans le ravissement.**

Ces témoignages nous apprennent d'une part que la *Revue de Paris* imprime *MELŒNIS* dans le titre et *Melœnis* dans le texte, tandis que l'édition de 1857 donne respectivement *MELÆNIS* et *Melænis*. Ainsi, il me paraît peu approprié de retoucher la leçon *Melœnis* de la Préface, puisque Flaubert parle de la publication dans le périodique⁴⁹. Et si l'éditrice de la Pléiade avait voulu remplacer la leçon *Melœnis* par la graphie de la publication en volume, elle aurait dû imprimer *Melænis* avec *a e* entrelacés et non pas *Melaenis* comme elle le fait dans le texte et la note à l'instar de la plupart de ses prédécesseurs⁵⁰.

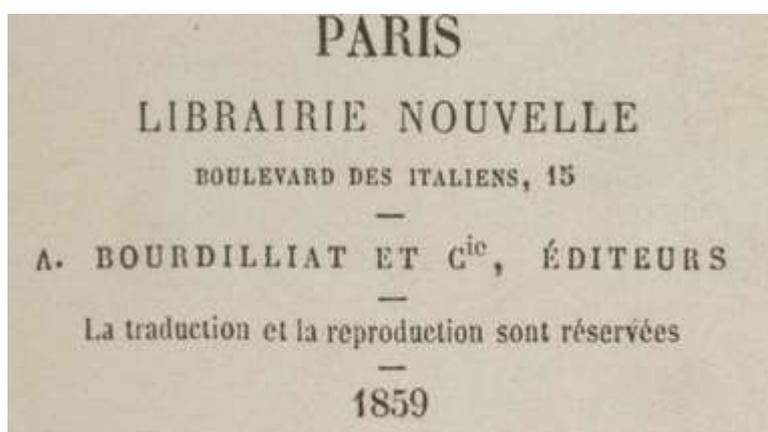
L'innovation de la Pléiade dans la note 33 que j'ai évoquée plus haut concerne la date de publication de *Festons et astragales* (ou *Astragales*). Gisèle Séginger affirme que ce recueil a vu le jour en « 1858 ». C'est une proposition neuve, puisque jusqu'ici on disait qu'il a été

⁴⁹ Voir du reste ci-dessous la graphie *melœnis* utilisée par Louis Bouilhet lui-même dans sa lettre à Flaubert du 13 août 1859.

⁵⁰ Sauf Marie-Paule Dupuy qui a transcrit *Melœnis* ; voir les sites cités à la note 6.

publié en 1859. Serait-ce une coquille ? La supposition me paraît peu probable dans cet ouvrage scientifique, dû à une spécialiste et à une maison d'édition dont la renommée s'étend dans le monde entier. On peut regretter qu'aucune explication n'ait été donnée pour justifier cette innovation. Pour en savoir plus sur le fondement de celle-ci, il faudrait peut-être patienter jusqu'à ce que paraissent les nouvelles *Œuvres complètes* de Flaubert que la même érudite prépare chez Champion avec une équipe internationale de spécialistes⁵¹. En attendant, ce qui nous est possible est de voir du moins si les données dont on dispose puissent étayer la nouvelle hypothèse.

D'abord, le catalogue de la Bibliothèque nationale de France⁵² indique que l'ouvrage intitulé *Poésies : festons et astragales* a paru en 1859 chez A. Bourdilliat et Cie. La page de titre du livre nous confirme ce renseignement ; voici l'image d'après l'exemplaire consultable sur Gallica⁵³ :



Puisque la date donnée sur un imprimé peut être erronée, reportons-nous à la *Bibliographie de la France*. Alors, on voit qu'elle a enregistré le recueil de Bouilhet dans son fascicule du 13 août 1859⁵⁴. Toutefois, comme il arrive qu'il y ait une grande distance chronologique entre la sortie d'un livre et son enregistrement, il ne serait pas superflu de voir si quelque part l'auteur n'a pas raconté en détail la préparation de son volume. Heureusement pour nous, il en parle à plusieurs reprises dans ses lettres à Flaubert⁵⁵. D'abord, dans celle du 27 novembre 1858, il lui dit : « Je vais m'occuper sérieusement, désormais, de mon *volume de vers* [...] »⁵⁶. Quoique Maria Luisa Cappello ne précise pas de

⁵¹ Voir le site internet *Gustave Flaubert 2021-2031* (<https://flaubert2021.hypotheses.org/equipe> ; consulté le 10 octobre 2022).

⁵² Voir son site internet (<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30140614q> ; consulté le 10 octobre 2022).

⁵³ Voir le site Gallica (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9737201m> ; consulté le 10 octobre 2022).

⁵⁴ *Bibliographie de la France, journal général de l'imprimerie et de la librairie*, 48^e année, 2^e série, n° 33, le 13 août 1859, n° 7136.

⁵⁵ Que je cite d'après *BouilhetLettresFlaubert*, en suivant sa datation mais en modifiant la graphie d'après les fac-similés disponibles sur le site *Correspondance de Flaubert* du Centre Flaubert de l'Université de Rouen (<https://flaubert-v1.univ-rouen.fr/correspondance/edition/index.php> ; consulté le 10 octobre 2022).

⁵⁶ *BouilhetLettresFlaubert*, Lettre 109, p. 165.

quelle œuvre il s'agit⁵⁷, c'est bien le recueil *Festons et Astragales* comme on le voit dans la lettre du 4 décembre 1858⁵⁸ et, un peu plus en détail, dans celle du 11 décembre 1858 :

Je vais, avec un bonheur extrême, me jeter sur les corrections du *volume de vers* – quant à l'ordre et au titre – nous en causerons – je prendrai tes conseils – j'irai à Croisset vers le 8 janvier – car, pour le *volume*, il faudra qu'il paraisse absolument le 1^{er} février⁵⁹.

Ainsi que Jean Bruneau et Maria Luisa Cappello nous l'apprennent dans leurs notes⁶⁰, le volume en question est le recueil qui nous occupe. Dans sa lettre du 18 décembre 1858 écrite pour répondre à une lettre perdue de Flaubert, le poète est moins catégorique sur la date prévue de son recueil : « Comme tu le dis fort bien, peu importe, pour le *volume de vers*, qu'il paraisse le 1^{er} ou le 8 février⁶¹. »

Il revient encore dans sa lettre de vers le 25 décembre 1858, pour présenter à Flaubert le plan de son recueil :

Je retouche d'anciennes pièces de vers – peut-être pourrai-je m'en servir. j'ai adopté, sauf meilleur avis, l'ordre suivant, dans le volume :

1^{ère} partie 20 pièces de la première manière, y compris le *Cèdre* –

2^e partie – *Études* – pièces romaines, grecques, chinoises, égyptiennes, etc. –

3^{ème} partie – toutes mes pièces récentes, une trentaine environ – terminées par le poète aux *Etoiles*.

4^{ème} partie. Le poème des fossiles.

Comme cela j'aurai quatre tons bien marqués – tu verras – je crois être dans le vrai –

Du reste, en tout, trois mille et quelques vers – pas plus – c'est honnête déjà pour l'estomac des bourgeois⁶².

En fait, ce plan proposé a connu des modifications dans la publication comme le précisent Jean Bruneau⁶³ et Maria Luisa Cappello⁶⁴.

Dans sa lettre à Flaubert du 4 février 1859, Louis Bouilhet évoque encore le volume, en racontant cette fois sa démarche auprès de Maxime Du Camp : « J'ai écrit à Du Camp, pour qu'il parle à Bourdillat – je n'ai pas encore de réponse. – j'attends⁶⁵. » Dans sa note

⁵⁷ C'est pourquoi la référence à la lettre 109 manque dans son index sous *Festons et Astragales*, voir *ibid.*, p. 751.

⁵⁸ Voir *ibid.*, lettre 110, p. 166 : « Dès que je pourrai foutre le camp – j'irai à Mantes piocher *mon volume de vers* – puis je te lirai ça là-bas, en janvier. » Le site du Centre Flaubert date cette lettre du 14 décembre 1858.

⁵⁹ *Ibid.*, lettre 111, p. 167 ; elle est datée du 4 décembre dans Flaubert, *Correspondance*, t. II (*juillet 1851 – décembre 1858*), *Édition établie, présentée et annotée par* Jean Bruneau, Paris, Gallimard, 1980, Bibliothèque de la Pléiade (= *Corr. II*), p. 1011.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 1511 et *BouilhetLettresFlaubert*, p. 168.

⁶¹ *Ibid.*, lettre 112, p. 168.

⁶² *Ibid.*, lettre 113, p. 170 ; souligné par l'auteur.

⁶³ *Corr. II*, p. 1513.

⁶⁴ *BouilhetLettresFlaubert*, p. 172.

⁶⁵ *Ibid.*, lettre 120, p. 184.

Jean Bruneau⁶⁶ nous rappelle que Bourdilliat (et non Bourdillat comme l'écrit Louis Bouilhet) était le directeur de la Librairie nouvelle, qui publierait en 1859 *Festons et astragales*. La réaction de Du Camp et de l'éditeur n'était pas immédiate, comme le poète le dit à son ami dans sa lettre du 26 février 1859⁶⁷ et celle du 5 mars 1859 : « Je m'étonne de n'avoir aucune nouvelle de Du Camp ou de Bourdillat. Puisque tu m'offres d'y passer, vas-y – et demande-lui où nous en sommes⁶⁸ ? » L'ouvrage n'a donc pu paraître en février 1859 comme Louis Bouilhet l'avait souhaité en décembre 1858. Avec un retard énervant, il a vu enfin le jour fin juillet, ce que l'auteur a accueilli avec une grande joie. Sa lettre à Flaubert du 6 août 1859 consacre le premier paragraphe à cette sortie si attendue :

Mon cher vieux, *le volume a paru !... voilà plus de huit jours* – je n'en savais rien – le secrétaire de Bourdillat, chargé de m'avertir, avait oublié la commission ; tu penses bien que je n'ai eu que le temps de me précipiter à Paris – j'y ai passé trois jours à expédier les volumes les plus pressés – j'entends les journaux et les sommités – mais je n'en ai point encore envoyé aux amis, à l'exception de Ste-Beuve et Feydeau, et Préaut que j'oubliais ; maintenant, je vais faire mes dédicaces à la douce. ils n'ont tiré que 25 exemplaires sur papier de Hollande – j'en aurais voulu davantage – je t'en garde un beau que je t'apporterai là bas – le livre a de l'œil, et il s'enlève assez bien, m'a-t-on assuré de tous les côtés⁶⁹.

Dans sa lettre à Flaubert du 13 août 1859, il dit aussi ce qu'il éprouve en relisant le recueil. Voici comment il lui raconte ses sentiments :

Je te remercie, karaphon – tu as bien fait d'offrir un volume à Mademoiselle Juliette⁷⁰. Ce que tu me dis de l'émotion produite sur toi par le dit volume ne me surprend pas du tout – j'ai éprouvé la même chose à melœnis⁷¹ et à ce dernier recueil – c'est un effet tout différent qu'au théâtre – c'est sa jeunesse et toute sa nudité qu'on abandonne au public⁷².

Les passages que j'ai ainsi tirés de la correspondance du poète semblent nous assurer que la *Bibliographie de la France* n'a pas trop tardé à enregistrer le volume dans son numéro du 13 août 1859. Face à ces données dont on dispose, quels arguments avancera Gisèle Séginger pour appuyer sa nouvelle hypothèse selon laquelle le recueil a paru en 1858 ? On attendra avec patience ses éclaircissements.

⁶⁶ Flaubert, *Correspondance*, t. III (*janvier 1859 – décembre 1868*), Édition établie, présentée et annotée par Jean Bruneau, Paris, Gallimard, 1991, Bibliothèque de la Pléiade (= *Corr. III*), p. 1602.

⁶⁷ *BouilhetLettresFlaubert*, lettre 122, p. 186 : « [...] je n'ai pas reçu de lettre de Du Camp, touchant *mon volume de vers* – je pense que c'est en train d'aller. »

⁶⁸ *Ibid.*, lettre 123, p. 188.

⁶⁹ *Ibid.*, lettre 137, p. 211.

⁷⁰ Il s'agit de Juliet Herbert, qui était l'institutrice de Caroline Hamard, nièce de Flaubert, voir *ibid.*, p. 213.

⁷¹ Graphie digne d'attirer notre attention.

⁷² *Ibid.*, lettre 138, p. 212 ; titre souligné par l'auteur.

Bref, le quatrième tome des *Œuvres complètes* de Flaubert dans la Bibliothèque de la Pléiade contient des particularités curieuses et des innovations étonnantes sur lesquelles on aura intérêt à se pencher, à moins qu'il ne s'agisse de simples bévues ou négligences qu'a glissées par mégarde l'éditrice. Quoi qu'il en soit, l'ensemble du volume méritera d'être examiné de près, car il ne manquera pas d'instruire et de faire réfléchir les lecteurs attentifs, qu'ils soient spécialistes ou amateurs.